



LE 23 AVRIL POUR L'EMPLOI, LA PROTECTION SOCIALE ET LE RETRAIT DE LA RÉFORME D'ASSURANCE CHÔMAGE

Depuis le 4 mars, une centaine de lieux culturels sont occupés par les professionnel-le-s, artistes et techniciens intermittents du spectacle, qui revendiquent le droit de travailler, la garantie de tous les droits sociaux et donc le retrait de la réforme d'assurance chômage.

Elles et ils sont rejoints par des professionnel-le-s à la fois touchés par la crise de l'emploi conséquence de la crise sanitaire par la politique du gouvernement, notamment la réforme de l'assurance chômage que le gouvernement s'acharne à mettre en œuvre au 1er juillet.

Dans le spectacle, il est urgent que le gouvernement mette en place un plan de reprise, financé à la hauteur des pertes de volume d'activité en 2021, du fait des mesures empêchant l'ouverture au public. Partout les aides de l'Etat doivent sauvegarder et améliorer l'emploi, qu'il s'agisse des permanents, des intermittents du spectacle, et restaurer l'activité des autrices et auteurs. Ce plan doit permettre l'insertion des jeunes notamment à la sortie des études, comme le revendiquent les étudiants occupant plusieurs théâtres.

Tous les droits sociaux doivent être garantis, aussi bien l'accès aux congés maladie / maternité que la médecine du travail, la protection sociale complémentaire santé/ prévoyance, les congés spectacle.

L'accès à l'assurance chômage est un droit fondamental, dont la crise accentue la nécessité. Le gouvernement annonce la baisse ou la suppression des allocations chômage pour 1,7 million de travailleuses et travailleurs indemnisés. C'est d'une part un scandale pour les saisonniers, extra hôteliers, guides conférenciers, intérimaires, etc. déjà durement touchés par la crise, en grande partie des jeunes. C'est d'autre part la raison qu'invoque le ministère du travail pour ne pas permettre une prolongation suffisante de « l'année blanche » pour les intermittents du spectacle.

Le 23 avril, nous manifestons solidairement pour l'emploi, une protection sociale à la hauteur, la prolongation des droits de toutes et tous.

La CGT spectacle dépose des préavis de grève pour le 23 avril.

Paris, 13/04/2021.